



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2026-16

**Séance du
30 mars 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente mars, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Date de convocation :
24 mars 2026

Présents :

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. BARDOULAT, MME GADEAUD, M. BILLY, M. LAGRANDANNE, MME SCHILDGE, MME DURAND, M. PLOUVIER, M. MEYNIER, M. LAUTRETTE, MME DEMONT, Mme DHONT, MME MAZAUD, M. IMBERT,

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Absents :

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 00

Abstentions : 00

Secrétaire de séance :

Mme Marianne SCHILDGE

Désignation d'un correspondant en charge des questions de défense

Monsieur le Maire,

Informe les membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la désignation de « Correspondants défense » au sein des communes de France, un message a été adressé par le Ministère de la Défense à l'ensemble des Préfets en leur demandant de prendre les mesures d'information nécessaires auprès des communes de leur département afin que les Maires procèdent à la désignation d'un correspondant défense parmi les membres du conseil municipal.

Les missions principales dévolues au Correspondant Défense sont les suivantes :

- Remplir une mission d'information et de sensibilisation auprès des administrés :
- Le premier domaine concerne le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense à l'école, le recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- Le deuxième domaine concerne les activités de défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire,
- Le troisième domaine concerne le devoir de mémoire et la reconnaissance.

Être l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région.
Il dispose d'un espace spécifique sur le site internet du Ministère de la Défense.



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BURGAC**

N° 2026-16

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal désigne comme correspondant en charge des questions de défense.

Titulaire :

M. David LAUTRETTE

Suppléants :

Mme Elodie DEMONT

M. Michel BARDOULAT

Fait et délibéré en mairie
Le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Marianne SCHILDGE

Le Maire,
Michel REBEYROL

